

CABARA

Bulletin Municipal n°2



La goélette "De Dageraad" amarrée au quai de Cabara

Juillet 2001

Une fête réussie

Les conseillers municipaux et moi-même remercions chaleureusement les personnes qui ont bien voulu nous marquer leur aimable soutien à l'occasion de la manifestation que nous avons organisée le 13 juillet.

Jacques Chandès



Les moments forts de l'année scolaire à l'école de CABARA

C'est en septembre 2000, au dernier moment, que les enfants de la maternelle de Cabara ont connu leur nouvel enseignant. Geneviève partie sous d'autres horizons, le sort désigna Frédéric pour lui succéder. Trente-deux petites têtes blondes âgées de 3 à 5 ans étaient maintenant armées pour affronter une longue année scolaire qui s'annonçait, vu le nombre d'élèves, éprouvante pour les tympanes. Mais cette rentrée chaotique passée, il restait à nos trente-trois protagonistes à mieux se connaître. La vendange d'une parcelle de vigne, aimablement prêtée par un parent d'élève, fut la première occasion de rassembler autour d'une activité manuelle et dans un cadre naturel les différents acteurs de l'école. Face à la participation importante des parents à cette première sortie scolaire rien ne s'opposait alors à ce que d'autres projets voient le jour. Après un mois d'école, un climat studieux empli de sérénité et de confiance entre les divers éléments de la classe s'installait peu à peu. Le changement d'aide maternelle constitua alors un autre moment fort de ce début d'année. Vanessa, qui assurait brillamment l'intérim, céda sa place à Stéphanie qui retrouvait les enfants qu'elle avait laissés à peine quelques mois auparavant. Puis les fêtes de fin d'année et bien sûr Noël vinrent égayer le quotidien des enfants. Ce moment privilégié fut ainsi l'occasion de recevoir dans la classe des marionnettistes mais aussi d'assister à Naujean à une pièce de théâtre assez loufoque. Mais pour les enfants à Noël ce sont les cadeaux qui comptent et cette année c'est à Cabara dans la salle des fêtes que le Père Noël (merci Jérôme) a posé sa hotte. Les bras chargés de cadeaux, les enfants abordaient ainsi l'année 2001 et le nouveau millénaire comblés. Mais bien vite la monotonie de l'hiver nous saisit dans notre travail et pour s'en échapper la visite de la ferme exotique de Cadaujac fut organisée. Le temps, pour une fois, fut clément et enfants et adultes purent profiter pleinement de la journée. Ce ne fut par contre pas le cas, plus tard, pour le carnaval à Saint Aubin où les éléments furent déchaînés (pluie, vent et grésil...) nous empêchant de profiter des costumes confectionnés par les parents. Les déguisements en fruits des enfants furent rapidement recouverts d'un vêtement chaud et la fête eut un léger goût d'inachevé. Mais ce sentiment fut oublié quelques jours plus tard par un retour sur les lieux du désastre pour effectuer le lâcher de ballons qui n'avait pu être organisé pendant le carnaval. Nos ballons ont, semble-t-il, préféré l'air charentais puisque la plupart des réponses reçues nous sont parvenues de la région de Royan. Suite à ce lâcher, nous entretenions d'ailleurs avec David, un collégien charentais, une correspondance régulière jusqu'à ces derniers temps où la fête des mères, des pères et surtout, la préparation de la kermesse nous ont pris beaucoup de temps. A ce propos, c'est à Naujean que le spectacle a eu lieu avec pour thème les continents. Une journée quotidienne en Océanie (chasse, pêche et cueillette) fut jouée par la petite section de l'école maternelle et une cérémonie africaine par les enfants de moyenne et de grande section. Face au stress engendré par l'événement, les enfants nous ont donné le meilleur d'eux-mêmes et j'espère que ce moment restera gravé longtemps dans leur mémoire.

Une année de travail et de moments forts s'achève. J'espère que celles qui suivront demeureront toutes aussi riches en souvenirs et surtout en sourires d'enfants.

Amicalement
RASTIER Frédéric

N.B.: Un grand merci à Vanessa, Stéphanie, Karine et Annick pour leur patience et leur dévouement auprès des enfants mais aussi aux représentants de la mairie qui ont toujours eu une oreille attentive à nos différents problèmes. Merci aussi à l'association Harmonie pour sa participation active à la vie du RPI et enfin à Dany Ballanger pour son travail et sa disponibilité auprès des enfants et des enseignants.

Association Harmonie

ASSOCIATION DES PARENTS D 'ELEVES

Les membres de l'association sont relativement satisfaits de l'année écoulée.

Le bilan de l'aide scolaire est assez positif et nous pourrons donc reconduire cette activité à la rentrée après quelques modifications dans l'organisation. Une réunion sera proposée courant octobre pour tout remettre en place et accueillir ceux d'entre vous qui voudront se joindre à nous.

Le lâcher de ballons initialement prévu pour carnaval, et repoussé au 02 mai a été un succès auprès des enfants; des réponses sont arrivées dans les trois écoles et certains entretiennent une correspondance suivie.

Les sommes récoltées lors des différentes manifestations nous permettrons, cette année encore, de faire un geste conséquent pour les écoles.

Nous vous souhaitons à tous de très bonnes vacances et espérons retrouver les parents d'élèves en nombre lors de l'assemblée générale de la rentrée.

Nous avons besoin de vous pour continuer.

= = =

Association Les Gais Lurons

Le 17/06/01 s'est déroulé notre dernier bal de la saison, avec un succès époustouflant. Nous avons été obligés de refuser quelques personnes à notre grand regret. Mais nous avons reçu 239 danseurs.

Nous avons le plaisir d'accueillir un nouveau membre en la personne de Lucette, qui vient gonfler l'effectif des petits bras, dont nous avons tant besoin.

Nos thés dansants reprendront le 16 septembre 2001 tous les 3emes dimanches de chaque mois. Nous serons heureux d'y accueillir le plus grand nombre de «CABOS».

Nous vous informons que le samedi 8 décembre 2001, nous renouvelons notre après-midi Thé Dansant au profit du TELETHON, clôturé par un repas dansant. Cette organisation sera réalisée nous l'espérons en coordination avec la Mairie, le Tennis et la Chasse.

Nous comptons sur votre présence.

Toute l'équipe des Gais Lurons du Musette se joint à la Présidente pour vous souhaiter de très bonnes vacances et vous donne rendez-vous au 16 septembre.

Les Gais Lurons du Musette

A.S. TENNIS CABARA
organise son
11ème TOURNOI AMICAL
du mardi 24 Juillet au
samedi 4 août 2001

SIMPLE

JEUNES (nés après 30-06-87)
DAMES, MESSIEURS
VETERANS (nés avant le 01-01-56)

DOUBLE

DAMES, MESSIEURS, MIXTE
(conditions d'inscription sur place)
coupes, trophées, médailles,

INSCRIPTIONS à PARTIR
du LUNDI 9 JUILLET 2001
à CABARA chez
Magali & Thierry BLANC 05-57-74-98-37
Dominique CHORON 05-57-84-63-87
Gérard LICOIS 05-57-84-53-66

VENEZ NOMBREUX...

SAMEDI 4 août 2001
BUFFET CAMPAGNARD
(inscriptions pendant le tournoi)
tous renseignements sur place

INFORMATIONS MUNICIPALES

ORDURES MENAGERES

Les déchetteries du SEMOCTOM changent d'horaire. Les nouveaux horaires pour Saint-Léon, Beguet et Saint-Caprais sont les suivant :

Lundi : de 13 heures à 17 heures.

Autres jours : de 9 heures à 13 heures et de 13h40 à 17 heures.

VENTE

Un lot de terrain a été vendu au lotissement des Acacias pour un montant de 180.000 Francs (27.439 €).

ETAT CIVIL

Décès de Madame Lucette Delmas le 17 mai 2001



ARTISANS, ANCIENS ARTISANS, ARTISANS RETRAITES

REGULARISER VOS COTISATIONS

ANTERIEURES AU 1^{er} JANVIER 1973 :

C'EST A NOUVEAU POSSIBLE !

Cette mesure concerne les artisans en activité ou les anciens artisans, les artisans retraités et les conjoints d'artisans décédés.

Vous pouvez régulariser votre situation jusqu'au 31 Décembre 2001 au plus tard.

Cette régularisation porte sur l'intégralité des cotisations dues.

Le paiement peut s'échelonner sur une période de 4 ans maximum, soit jusqu'au 31 Décembre 2005.

Lors de la demande de régularisation, vous devez être à jour de vos cotisations obligatoires d'assurances vieillesse et d'invalidité - décès depuis le 1^{er} Janvier 1973, y compris les éventuelles pénalités et majorations de retard.

Adressez-vous à votre caisse A.V.A qui se tient à votre disposition pour vous communiquer tous les renseignements que vous souhaitez, et si vous le désirez, pour réaliser une étude chiffrée de votre situation.

A.V.A Nord Aquitaine
Technoparc de Bordeaux Lac - 3, Rue Jean Claudeville
33525 Bruges Cedex
tél.: 05.56.43.47.00 - Fax : 05.56.43.47.40

A.V.A Nord Aquitaine - Service Communication/Avril 2001

CHASSE

PREFECTURE DE LA GIRONDE

DIRECTION DE
L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

BORDEAUX, LE 20 juin 2001

BUREAU DE LA PROTECTION
DE LA NATURE ET DE L'ENVIRONNEMENT

LE PRÉFET DE LA RÉGION AQUITAINE,
PRÉFET DE LA GIRONDE,

Poste N° 05.56.90.63.26.

à

Circulaire n° 27

Mesdames et Messieurs les Maires du Département

(en communication à Messieurs les Sous-Préfets)

OBJET – Validation du permis de chasser pour la campagne cynégétique 2001/2002.

REFER.- Circulaire du 8 juin 2001 du Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement.

Par circulaire visée en référence, il m'a été signalé que la loi sur la chasse a supprimé le visa du permis de chasser. En conséquence, les maires n'ont plus aucun rôle dans la validation annuelle.

Les articles L. 423-12 à L. 423-27 du code de l'environnement, issus de la loi n° 2000-698 du 26 juillet 2000 relative à la chasse, ont prévu de nouvelles modalités de validation du permis de chasser, qui font l'objet d'un décret en Conseil d'Etat.

Dans l'attente de la publication de ce texte qui devrait intervenir dans les jours prochains, et des documents de validation du permis qui doivent être enregistrés par le CERFA et rendus disponibles sur Internet, tout chasseur validera son permis dans les conditions suivantes :

1. Souscription d'un contrat d'assurance,
2. Paiement des cotisations fédérales auprès d'une agence du Crédit Agricole, mandatée par la fédération départementale des chasseurs,
3. Retrait du document de validation auprès de la fédération ou de tout organisme désigné par elle. Ce document doit être rempli et signé par le chasseur, il y colle également le timbre fédéral,
4. Muni de ce document et d'une attestation d'assurance, le chasseur paie les redevances cynégétiques, le droit au profit de l'Etat et la taxe au profit de la commune auprès du comptable du Trésor.

Si de nouvelles informations me sont communiquées, je ne manquerai pas de vous en tenir informés.

VISITE MEDICALE POUR PERMIS DE CONDUIRE

PRÉFECTURE DE LA GIRONDE

DIRECTION DE LA
RÉGLEMENTATION
ET DES LIBERTÉS
PUBLIQUES

Bureau de la Circulation

Affaire suivie par M. VEPIERRE

☎ 05 56 90 62 45

BORDEAUX, LE 09 JUIL. 2001

LE PRÉFET DE LA RÉGION AQUITAINE,
PRÉFET DE LA GIRONDE

à

Mesdames et Messieurs les Maires
du Département de la Gironde

OBJET : *Réforme des visites médicales du permis de conduire.
Expérimentation de l' " externalisation " des commissions médicales.*

Dans le cadre de la simplification des procédures réglementaires et de l'amélioration du service rendu aux usagers, le Gouvernement a décidé d'expérimenter un transfert auprès des médecins de ville agréés d'une grande part des visites médicales du permis de conduire.

La préfecture de la Gironde a été retenue pour expérimenter ce nouveau système de contrôle médical des candidats, qui concerne plus particulièrement ceux pour lesquels un examen médical ne résulte pas de la commission d'une infraction mais d'une mesure de prévention, à savoir :

- les candidats au permis de conduire de la catégorie E(B)- " voiture plus remorque lourde " et au permis de catégorie poids-lourds,
- les candidats sollicitant le renouvellement quinquennal de leur permis de conduire,
- les candidats au permis de la catégorie B soumis à visite médicale à la suite d'une déclaration de leur part sur le formulaire d'inscription au permis de conduire ou d'une demande formulée par l'inspecteur du permis de conduire à la suite de difficultés constatées le jour de l'examen par exemple.

Ces visites seront assurées exclusivement à leur cabinet médical par des médecins agréés par le Préfet, volontaires et formés spécifiquement à cette mission.

Vous trouverez ci-joint la liste des médecins agréés en Gironde ainsi qu'une note d'information destinée aux usagers concernés.

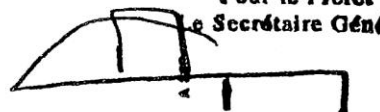
Je vous saurais gré de bien vouloir en assurer une diffusion la plus large possible et d'informer vos administrés de la possibilité d'obtenir également ces informations

- par téléphone au 05.56.90.66.10
- sur Minitel 36 15 PREF33
- sur Internet « www.gironde.pref.gouv.fr »

Je vous précise que cette expérimentation commence le 16 juillet 2001.

LE PREFET

Pour le Préfet
le Secrétaire Général


Albert DUPUY

**OUVERTURE
EN JUILLET 2001**

Pitchounets et Compagnie

Notre équipe vous souhaite la bienvenue au



CENTRE DE LOISIRS

De la

Communauté de Communes du Brannais.



Nous accueillerons les enfants à partir de 3 ans
qui souhaitent passer d'agréables vacances.

- convivialité
- respect du rythme de l'enfant
- activités diversifiées
- sorties , Baignades,.....



HORAIRE D'OUVERTURE

De 7H30 à 18H30.

- Les mercredis
- Les petites et les grandes vacances

Renseignements et inscriptions

Pitchounets et Compagnie

Ribeyreau 33420 ESPIET

Tél : 05.57.24.21.92. ou 05.57.84.68.67.